

COMMUNE DE BINDERNHEIM

PROCÈS-VERBAL

DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU LUNDI 05 JUIN 2026 A 18 H 00

Présents : M. GERBER Christian, maire.
M. MARTIN Daniel, Mme VELTEN Véronique et M. MEMHELD Christian, adjoints
Mme FRANTZ Sophie, M. FRIESS Florent, Mme HARTMANN Estelle, M. HIRLI Jean-Noël, Mme ROECKER Gabrielle, M. ROHMER Marc, M. SPITZ Nicolas et Mme WÜLK Désirée

Absents : Mme CLAUDE Miléna a donné pouvoir à M. SPITZ Nicolas, Mme FRITSCH Barbara a donné pouvoir à Mme VELTEN Véronique, M. SCHWAB Jonathan (excusés)

Assiste : Mme BECK Dorine, secrétaire de mairie.

Après avoir salué l'assemblée, M. le maire ouvre la séance à 18h00.

Secrétariat de séance

Le conseil municipal désigne M. ROHMER Marc secrétaire de séance.

46. PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 04 MAI 2026

Le procès-verbal de la séance précédente, préalablement diffusé à tous les conseillers, n'a pas suscité d'observations.

Le Conseil Municipal **APPROUVE A L'UNANIMITE** le procès-verbal dans sa forme et sa rédaction par l'ensemble des membres présents.

47. DESIGNATION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS

Vu les articles L. 283 à L. 293 et R. 131 à R. 148 du Code électoral ;

Vu l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu l'arrêté préfectoral du 11 mai 2026 fixant le nombre de délégués et suppléants à élire par les conseillers municipaux ;

Vu la liste de candidats déposée auprès du Maire ;

Vu le procès-verbal de désignation des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs ;

Premier tour de scrutin

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis son bulletin de vote dans l'urne. Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Nombre de conseillers présents et représentés	14
Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote	00
Nombre de votants (enveloppes déposées)	14
Nombre de suffrages déclarés nuls	00
Nombre de suffrages blancs	00
Nombre de suffrages exprimés	14

La liste de HARTMANN Estelle a obtenu 14 (quatorze) voix.

Le Maire a proclamé élus délégués et suppléants les candidats de la liste présentée par Mme HARTMANN Estelle. Aucun refus de délégués, ni suppléants n'a été constaté après proclamation de leur élection.

ADOpte

48. APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL CONTRACTUEL PAR LE SERVICE INTERIM DU CDG 67

Vu le Code Général de la Fonction Publique, et son article L452-44,

Vu les nécessités de pallier aux absences momentanées d'agents municipaux, ou de faire face à des accroissements temporaires d'activité,

Considérant que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin propose un service d'intérim public en mettant à disposition des agents contractuels auprès des collectivités et établissements publics bas-rhinois,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

AUTORISE le Maire à faire appel, en tant que de besoin, au service intérim du CDG 67, en fonction des nécessités de services,

AUTORISE le Maire à signer toute convention de mise à disposition d'un agent du service intérim avec Monsieur le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Bas-Rhin ainsi que les documents y afférents,

DIT que les dépenses nécessaires, liées à ces mises à dispositions de personnel par le CDG 67, seront autorisées après avoir été prévues au Budget.

ADOpte A L'UNANIMITE

49. PRESTATION EXTERIEURE : RENFORT SECRETARIAT

AJOURNE

50. DIVERS ET COMMUNICATION

a. Bulletin communal

Le Maire remercie l'ensemble des conseillers pour leur participation à l'élaboration et à la distribution du bulletin. Il propose à chacun de réfléchir à la prochaine édition qui devra être travaillé en août.

M. MARTIN Daniel a été sollicité au sujet de la façon dont s'écrit Bindernheim en alsacien, avec un « i » et non un « e ». Le Maire indique cette particularité se trouve dans l'origine du nom, vu en réunion de patrimoine. M. MARTIN dit qu'il serait intéressant d'en faire un article dans la prochaine édition.

b. Décoration d'été

Mme VELTEN Véronique organise la sortie des décorations d'été le mercredi 10 juin. RDV fixé à l'atelier communal à 18h.

c. Ville en selle

M. ROHMER Marc rappelle que l'édition 2026 débute le 15 juin prochain jusqu'au 05 juillet. Il invite l'ensemble du conseil à participer à une balade pour l'ouverture de Ville en Selle. Le RDV est fixé à 18h en mairie. Le Maire indique qu'une conférence autour du vélo est également prévue le 06 juin à Muttersholtz.

L'ordre du jour étant épuisé, plus aucune question n'étant soulevée,
la séance est levée à 19 heures.

Dressé à Bindernheim, le 16/07/2026